

Sainte Luce, le

08 FEV. 2013

Direction Générale des Services
Direction Générale Adjointe
Développement et Aménagement Durables
Direction de l'Écologie
Service Aménagement Paysager



Le Président,

À



Affaire suivie par : Anne-Laure CADDY-PAVIUS
☎ : 0596.62.53.53 Poste
✉ : anne-laure.pavius@espacesud.fr
Noa Réf. : EL/JB/MJL/ALCP/PZ/2013- 107088

Monsieur le Préfet
de la Région Martinique
Rue Victor Sévère
BP 647-648
97262 FORT DE FRANCE CEDEX

Objet : Demande d'autorisation de défrichement – Demande au cas par cas – Piste cyclable de Pays Noyé

Pj : - Demande d'autorisation de défrichement (2ex)
- Demande au cas par cas (2ex)
- Annexes complémentaires :

Annexe 1 – Dossier de déclaration au titre de l'article L214.1 du code de l'environnement (2ex)

Monsieur le Préfet,

Au titre de sa compétence en matière de développement culturel et sportif, la Communauté crée un équipement intercommunal à vocation sportive et de loisirs au quartier Pays Noyé à Ducos.

Afin de poursuivre l'avancée opérationnelle du projet, je sollicite une demande d'autorisation de défrichement au cas par cas sur la parcelle cadastrée section C, n°1945, d'une superficie globale de 3,5 hectares.

Vous voudrez trouver ci-joint l'ensemble des pièces constitutives de la demande dument complétées, vous permettant ainsi d'avoir les informations nécessaires à l'instruction de cette demande.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de ma très haute considération.

CPDT	CS	URBA	PTN	PTS	PTC	ES	STATS	SIG	LINC	UMA	US
Connaissance prospective développement territorial											
PROJET DE REPONSE											
ELEMENT DE REPONSE											
SUITE A DONNER						X					



Le Président,

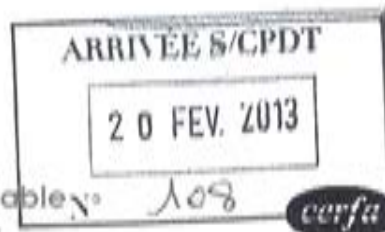
Eugène LARCHER

Vous avec SPEB, (Michel PERRECI) ils ont déjà reçu le dossier de déclaration pour la piste cyclable...



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable N° 108
à la réalisation d'une étude d'impact



Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

N° 14752*01

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation
d'une étude d'impact Cerfa n° 14734*01

Personne physique

Nom **LARCHER** Prénom **EUGENE**
Adresse
Numéro Extension Nom de la voie
Lotissement les Frangipanières
Code Postal **97228** Localité **Sainte-Luce** Pays **France 97-2**
Tél. Fax
Courriel @ **espacesud.fr**

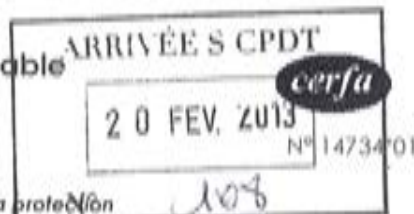
Personne morale

Adresse du siège social
Numéro Extension Nom de la voie
Lotissement Les Frangipanières
Code postal **97228** Localité **Sainte-Luce** Pays **France 97-2**
Tél. Fax **0596.6256.01**
Courriel **contact** @ **espacesud.fr**

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom **CADDY-PAVUS** Prénom **Anne-laure**
Qualité **Chef de Service - Paysagiste**
Tél.
Courriel

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact
Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un équipement intercommunal de pratique du Cyclisme

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom LARCHER

Prénom Eugène

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ESPACE 3RD MARTINIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

LARCHER Eugène - Président

RCS / SIRET

1249122010531000191

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38. Construction d'équipements culturels sportifs ou de loisirs	- Equipement sportifs et de loisirs accueillant moins de 1000 personnes.
51a. Défrichement soumis à autorisation	- Défrichement portant sur une superficie inférieure à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Au titre de sa compétence en matière de développement culturel et sportif, la CAESM, crée un équipement intercommunal de pratique du cyclisme.

4.2 Objectifs du projet

Objectifs multiples à double vocation: sportive avec le cyclisme et loisirs et détente, un lieu de rencontre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

le projet prévoit deux pistes cyclables distinctes:
- une piste de 650 m de long pour les cyclistes licenciés
- une piste intérieure pour les non licenciés et pour le loisir.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de déclaration au titre de la loi sur l'eau (Art. L 214.1 et suivants du code de l'environnement).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet:	3,5 ha.
Superficie à défricher :	5,5 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse

*Lieu-dit:
Pays-Noyé
97224 Ducos*

Coordonnées géographiques¹ Long. " ' " Lat. " ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. " ' " Lat. " ' "

Point d'arrivée : Long. " ' " Lat. " ' "

Communes traversées :

Ducos.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- aménagement des pistes cyclables sur plate-forme*
- aménagement d'accès et d'équipements (Rallying, Accueil, Sanitaires...)*
- création d'un parc paysager (Pique-nique, promenades santé...)*

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain inondable en zone humide, sans affectation. Le couvert végétal est dégradé et domine par une prairie humide, herbacées hygrophiles, friches et bosquets arborés résiduels surtout sur les berges et cours d'eau.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non ☐

Au regard du POS, la parcelle C 1945 est classée en Zone NAUL. Zonage destinée à accueillir des équipements publics à vocation sportive, dédié au cyclisme et à la natation. L'urbanisation de ce secteur est soumise à la mise hors d'eau des sols.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS approuvé en 1980 - 3^e révision du POS approuvé par DCM du 22/03/2002.
La commune de Ducos est en cours de révision de son POS en P.L.U.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Le projet se situe dans l'emprise du territoire du PNRM.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	La zone est couverte par le PPR approuvé le 6 février 2004 modifié en novembre 2004.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	Aléa fort inondation (orange) Aléa jaune severe.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Oui lié à l'artificialisation partielle de la parcelle située en zone humide. Les remblais gélifs ainsi que l'évacuation des eaux superficielles qui doivent être drainées et traitées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Artificialisation du milieu, réduction des surfaces naturelles, des habitats et atteinte aux axes de déplacement de la faune. Impacts circonscrits si les règles de bonnes conduites lors des travaux étaient prises.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Oui en partie, car il s'intègre dans un paysage naturel et bocager. Mais l'impact est limité car végétation dégradée, en friche.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le terrain du projet se situe en zone orange du PPR, issue du croisement d'aléas : zone jaune : séisme - liquéfaction zone orange : inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	La présence de la RNS et RNB peut être une source régulière de bruit sur le site (> 55 dB sur la moitié de la parcelle).
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	La présence de la RNS et RNB peut être une source régulière de vibration avec le passage de poids lourds.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Au moins peu, car la piste est éclairée périodiquement la nuit.
		☒	☐	La présence de la RNS et RNB par les flux lumineux des véhicules.
		☒	☐	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Au dans le milieu naturel, avec un contrôle de la qualité des eaux superficielles par phyto-épuration.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets non dangereux évacués en déchèterie contrôlée.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Très peu d'impacts, si ce n'est qu'il s'insère dans un paysage naturel et bocager, dont l'activité est peu ou pas existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact. Il se situe dans une zone humide, certes, mais dont la végétation est dégradée, pas d'espèces protégées invoquées et faible intérêt écologique. Seules la partie prairies humides présentant un intérêt hydrologique (échanges hydro et qualité eau) et un intérêt aviaire pour la faune ou la présence de bosquets arborels résiduels.

De nombreuses études préalables à la définition du projet ont permis de prendre en compte l'intérêt environnemental et paysager du site :

- Etude sur les mesures compensatoires garantissant un impact hydraulique faible sur la zone (cote altimétrique fixée du projet).
- Etude géotechnique G12 : réalisation de purges pour éviter des trop forts remblais.
- Etude faunistique et floristique de la zone, risques et mesures compensatoires.
- Dossier de déclaration au titre de l'article L214.1 du code de l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☐	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de déclaration au titre de l'article L214.1 - CD (Annexe 1).

7. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Sainte-Luce

le,

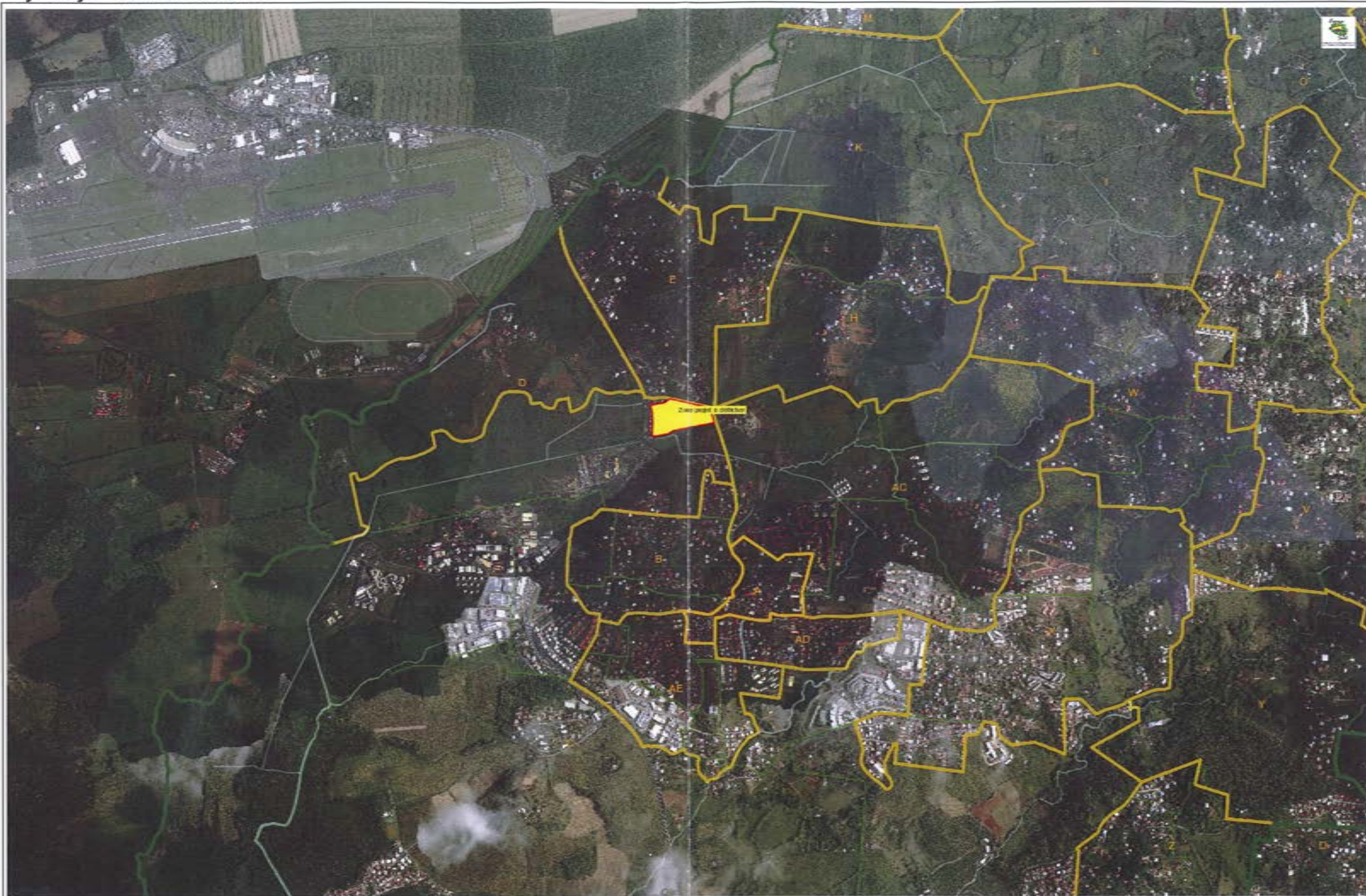
08 FEV. 2013

Signature



Le Président

Eugène LARCHER



Légende

- | | | |
|--------------------|---------------|-----------------|
| Limites communales | Parcelle | Secteurs légers |
| Coteau | Plans d'eau | |
| Section | Secteurs bois | |

Extrait cadastral



Echelle : 1:16000.0

0 160 320 480 640 m

Avertissement : toutes les informations de ce portail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.



Légende

- | | | |
|-----------------------|------------------|------------------|
| Parcelles cadastrales | Parcelles | Bâtiments légers |
| Cours d'eau | Bâtiments lourds | |
| Section | | |

Extrait cadastral



Echelle : 1:3000.0

0 31 62 93 124 m

Avertissement : toutes les informations de ce géoportail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.

Analyse du paysage (suite)

Inventaire photos graphique



Point de vue 12 mai 2011



Photo n°1



Photo n°2

Référence : EGIS-1-AVP- MT-001-A	Aménagement d'une piste cyclable à DUCOS	Page 23 sur 40
Sans restriction	Mémoire technique	Version : 1

Analyse du paysage (suite)

Inventaire photos
graphique (suite)



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5

Référence : EGIS-1-AVP-MT-001-A	Aménagement d'une plate cyclable à DUCOS	Page 24 sur 40
Sans restriction	Mémoire technique	Version : 1